



# L'agriculture biologique

en Pays de la Loire

Résultats  
de recherche

Bovin laitier biologique

N°147 • Septembre 2017 • 4 pages



## Transmission des exploitations laitières bio des Pays de la Loire : quelle problématique ?

Dans un contexte de marché bio porteur, la consommation de produits laitiers bio augmente fortement depuis plusieurs années. Les ventes de lait bio représentent désormais en France près d'1 litre de lait UHT sur 10. Les conversions laitières ont été nombreuses en 2016. Un afflux de lait bio arrivera sur le marché en 2018. Toutefois, l'équilibre de la filière dépendra du renouvellement des générations. En effet, compte tenu de la pyramide des âges, **1/3 des fermes laitières bios des Pays de la Loire seront confrontées au départ d'un de leur membre ou associé dans les 7 ans.**

Dans le cadre du projet Perlaib, conduit par La Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, en partenariat avec la CAB, ce document propose une caractérisation des systèmes laitiers présents en Pays de la Loire et de la problématique transmission dans ces élevages. **Quatre systèmes de production ont été identifiés.** Ils se distinguent par leur part d'herbe dans la SFP, leurs équipements, leur forme juridique. Cette synthèse est présentée en amont d'une analyse plus complète des atouts et faiblesses de chacun de ces systèmes vis-à-vis de la transmission et de l'attractivité qu'ils ont pour d'éventuels repreneurs.

### Profil des exploitations laitières bio des Pays de la Loire

On recensait **490 exploitations laitières** produisant du lait bio en Pays de la Loire en 2015, dont 462 qui détenaient plus de 15 vaches laitières. 5 % du cheptel laitier est désormais conduit en bio.

Les conversions ont été particulièrement nombreuses en 2016, notamment en production laitière qui a comptabilisé la moitié des conversions de l'année (133 conversions). Le contexte laitier difficile en conventionnel a stimulé les conversions.

Ce sont 146 millions de litres de lait en bio et en conversion qui ont été produits et vendus en 2015, soit une réalisation de 89 % des contrats laitiers. En lait strictement bio, le volume produit a été de 135 millions. En tenant compte des conversions simultanées (conversions simultanées du troupeau et des terres) et non simultanées, on estime à 8 millions de litres les contrats laitiers bio supplémentaires en 2016, 34 millions de litres en 2017 et au moins 45 millions de litres en 2018.

#### ❖ Une répartition hétérogène des élevages laitiers bio

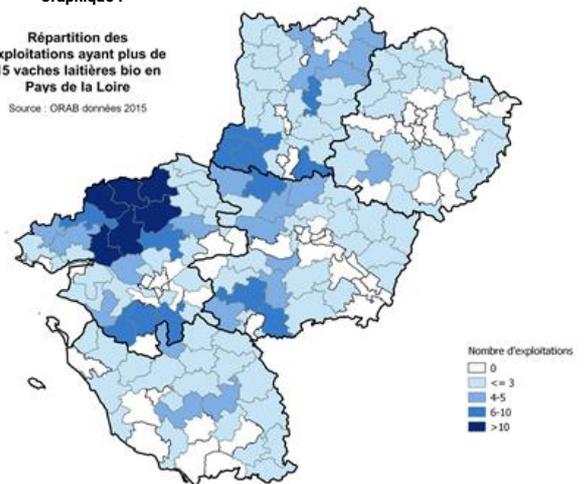
Le **Graphique 1** présente la répartition des exploitations ayant plus de 15 vaches laitières conduites en bio.

Entre 2010 et 2015, en Pays de la Loire, le nombre d'élevages laitiers engagés en bio a progressé de 15 %, quand dans le même temps il régressait tout mode d'élevage confondu (Passage de 10 032 élevages laitiers bio et non bio en 2010 à 8 481 élevages en 2015).

Avec 42 % des élevages ligériens de vaches laitières, la Loire-Atlantique est le département leader en production laitière bio.

Graphique 1

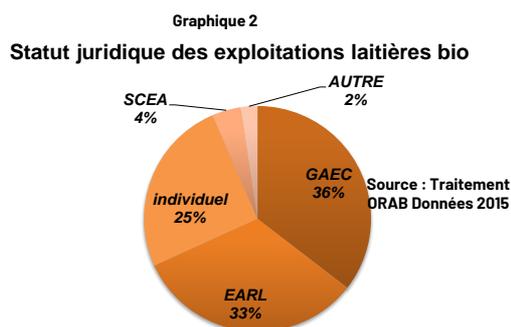
Répartition des exploitations ayant plus de 15 vaches laitières bio en Pays de la Loire  
Source : ORAB données 2015



#### ❖ Une forte présence de GAEC

Les exploitations laitières bio de plus de 15 vaches laitières comptent **en moyenne 56 vaches** en 2015. Le lait produit et vendu par vache s'établit en moyenne à 5 560 litres. Le volume de lait vendu par l'exploitation laitière bio moyenne est de 314 000 L. Il était de 272 000 L en 2010 (+15 % de 2010 à 2015). Les dimensions d'élevage sont plus réduites en bio et l'écart se creuse avec les exploitations conventionnelles. En 2015, les livraisons moyennes par point de collecte pour l'ensemble des exploitations laitières bio et conventionnelles des Pays de la Loire ont été de 459 000 L alors qu'elles étaient de 341 000 L en 2010, soit 35 % de hausse (source SRISE DRAAF Pays de la Loire).

La structure GAEC représente 36 % des fermes laitières bio. En comparaison, la proportion de GAEC est de 28 % dans l'ensemble des exploitations laitières de la région.



Les dimensions d'élevage varient selon le statut juridique allant de 39 vaches laitières (VL) en moyenne en exploitations individuelles à 73 VL en GAEC.

	UTH totaux	dont UTH salariés	lait vendu (L) / exploitation	Nbre moyen VL	SAU bio moyenne
GAEC	3,3	0,6	427 000	73	128
EARL	2,3	0,5	282 300	51	84
individuel	1,6	0,3	193 600	39	68

Source : Traitement ORAB Données 2015

### ❖ Quatre grands types de systèmes laitiers bio présents dans la région

Les élevages laitiers bio ont été appréhendés sur leur part d'herbe présente dans la SFP et sur la présence ou non de séchoir en grange. En effet, le type de système fourrager peut apparaître comme déterminant dans la notion de transmissibilité, au même titre que le statut de l'exploitation ou la stratégie de transmission du cédant. Ainsi, quatre systèmes principaux ont été identifiés en Pays de Loire.

	Nombre exploitations	Lait produit (en millions)
expl avec séchage en grange	36	14
expl > 95% herbe	150	33
expl 85-95 % herbe	156	50
expl< 85% herbe	120	48
<b>Exploitations de plus de 15 VL</b>	<b>462</b>	<b>145</b>

Source : Traitement ORAB Données 2015

### Semis de fourrages de substitution avec le retour de la pluie

Dans les systèmes étudiés, les différents statuts sont représentés. La forme individuelle prédomine dans les systèmes plus herbagers quand les structures GAEC sont plus présentes dans les autres systèmes. Notons que les élevages avec séchage en grange se distinguent avec plus de 50 % de GAEC et très peu de structures individuelles.

	% GAEC	% EARL	% Individuel	% autres
expl avec séchage en grange	56%	33%	8%	3%
expl > 95% herbe	26%	31%	38%	6%
expl 85-95 % herbe	39%	31%	24%	5%
expl< 85% herbe	40%	34%	18%	9%
Exploitations de plus de 15 VL	35%	33%	25%	6%

Source : Traitement ORAB Données 2015

### Composition de la main d'œuvre : le salariat très présent

On compte en moyenne **2,5 UTH / exploitation**. Les élevages avec séchage en grange, de taille plus grande, emploient plus de main d'œuvre. La part du salariat est importante dans les élevages avec **0,5 UTH salarié** en moyenne. Le système avec séchage comprend en moyenne 1 UTH salarié.

	Nombre d'élevages	UTH totaux	dont UTH salariés
expl avec séchage en grange	36	3,2	0,9
expl > 95% herbe	150	2,0	0,3
expl 85-95 % herbe	156	2,6	0,5
expl< 85% herbe	120	2,7	0,5
<b>Exploitations de plus de 15 VL</b>	<b>462</b>	<b>2,5</b>	<b>0,5</b>

Source : Traitement ORAB Données 2015

### Dimension des élevages : des écarts entre les systèmes

La dimension moyenne des élevages est de 56 VL avec des écarts selon les systèmes. Le système avec moins de 85 % d'herbe dans la SFP vend le plus de lait.

	Nombre d'élevages	Nbre moyen VL	lait vendu (L) / exploitation
expl avec séchage en grange	36	69	385 900
expl > 95% herbe	150	45	218 300
expl 85-95 % herbe	156	57	321 000
expl< 85% herbe	120	65	400 100
<b>Exploitations de plus de 15 VL</b>	<b>462</b>	<b>56</b>	<b>313 900</b>

	Nbre VL / UTH	Lait vendu / UTH (L)	SAU/UTH
expl avec séchage en grange	21	119 300	38
expl > 95% herbe	22	108 600	41
expl 85-95 % herbe	22	122 000	36
expl< 85% herbe	24	148 800	40
<b>Exploitations de plus de 15 VL</b>	<b>22</b>	<b>125 800</b>	<b>39</b>

	lait vendu (L) / VL	SAU bio moyenne	Lait vendu (L) / ha SFP
expl avec séchage en grange	5620	122	3850
expl > 95% herbe	4871	81	3118
expl 85-95 % herbe	5615	95	3916
expl< 85% herbe	6157	107	4622
<b>Exploitations de plus de 15 VL</b>	<b>5563</b>	<b>98</b>	<b>3809</b>

Source : Traitement ORAB Données 2015

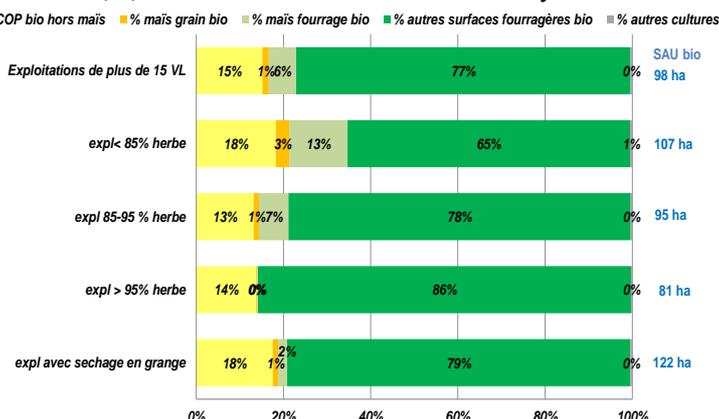
Ramené à l'UTH, le nombre de vaches est équivalent dans tous les systèmes. Le système avec moins de 85 % d'herbe dans la SFP a la productivité la plus forte.

### Utilisation des surfaces : 8 % de maïs en moyenne dans la SFP

La **SAU moyenne** en élevage laitier bio est de **98 ha**. Le système avec séchage en grange présente la SAU la plus grande. Selon les systèmes (voir tableau page suivante), on note une quasi absence de maïs fourrage jusqu'à 17 % de présence dans la SFP.

Dans un contexte fourrager climatique en 2015 favorable au maïs et à l'herbe, **l'herbe occupe en moyenne 77 % des surfaces et 92 % de la surface fourragère**. La proportion de maïs fourrage s'élève à 8 % de la SFP. Le maïs grain est présent dans la plupart des systèmes.

**Graphique 3 : Assolement des différents systèmes laitiers**



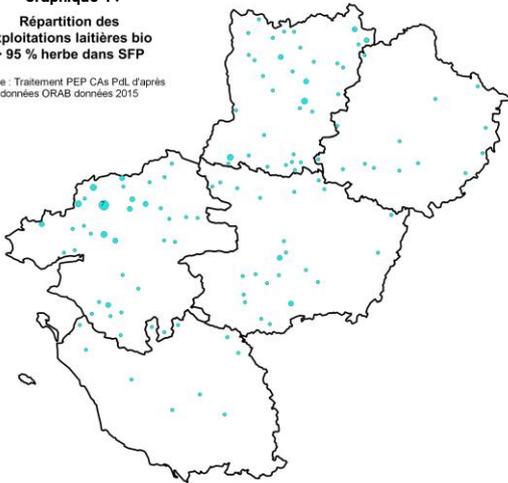
	SAU bio moyenne (ha)	COP (hors maïs grain) (ha)	maïs grain (ha)	SFP (ha)	dont maïs fourrage (ha)	Part maïs fourrage / SFP (%)
expl avec séchage en grange	122	21	2	99	3	3%
expl > 95% herbe	81	11	0	70	0	0%
expl 85-95 % herbe	95	12	1	81	6	8%
expl < 85% herbe	107	19	3	83	14	17%
Exploitations de plus de 15 VL	98	15	1	81	6	8%

Source : Traitement ORAB Données 2015

**Graphique 4 :**  
Répartition des exploitations laitières bio > 95 % herbe dans SFP

Source : Traitement PEP CAs Pdl, d'après données ORAB données 2015

32 % des exploitations laitières bio

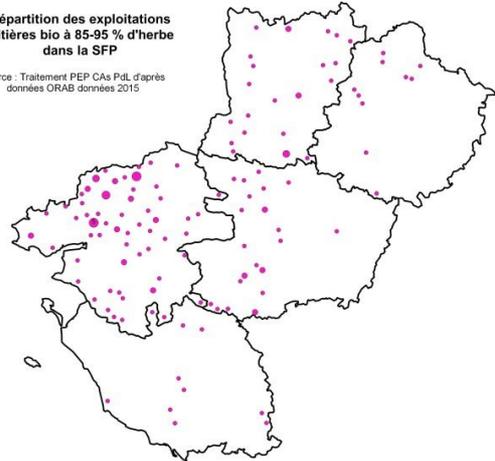


**Graphique 6 :**

Répartition des exploitations laitières bio à 85-95 % d'herbe dans la SFP

Source : Traitement PEP CAs Pdl, d'après données ORAB données 2015

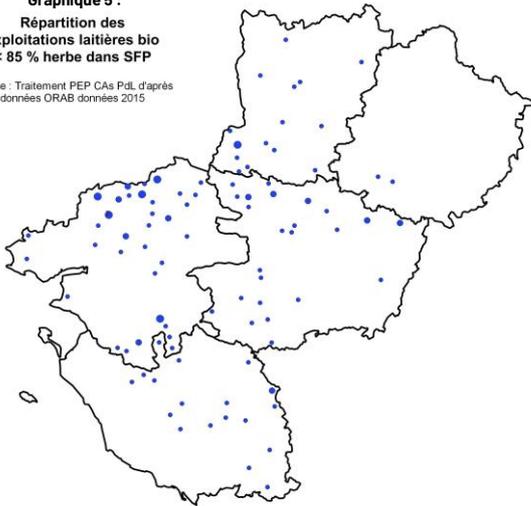
34 % des exploitations laitières bio



**Graphique 5 :**  
Répartition des exploitations laitières bio < 85 % herbe dans SFP

Source : Traitement PEP CAs Pdl, d'après données ORAB données 2015

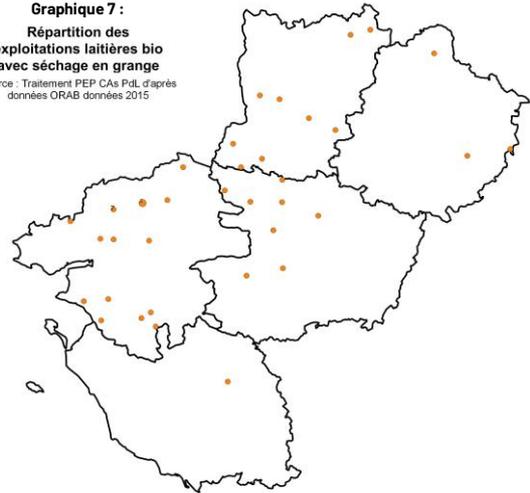
26 % des exploitations laitières bio



**Graphique 7 :**  
Répartition des exploitations laitières bio avec séchage en grange

Source : Traitement PEP CAs Pdl, d'après données ORAB données 2015

8 % des exploitations laitières bio

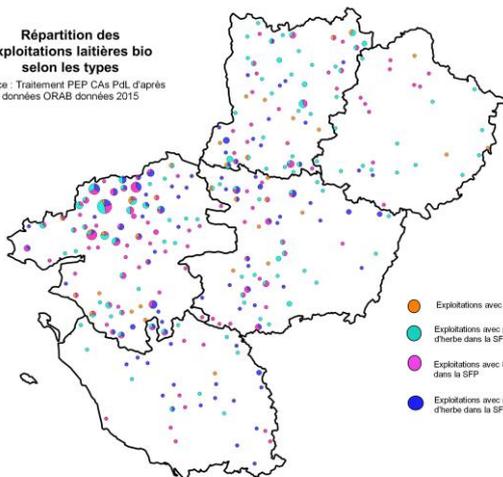


**Graphique 8 :**

Répartition des exploitations laitières bio selon les types

Source : Traitement PEP CAs Pdl, d'après données ORAB données 2015

- Exploitations avec séchage en grange
- Exploitations avec plus de 95 % d'herbe dans la SFP
- Exploitations avec 85-95 % d'herbe dans la SFP
- Exploitations avec moins de 85 % d'herbe dans la SFP

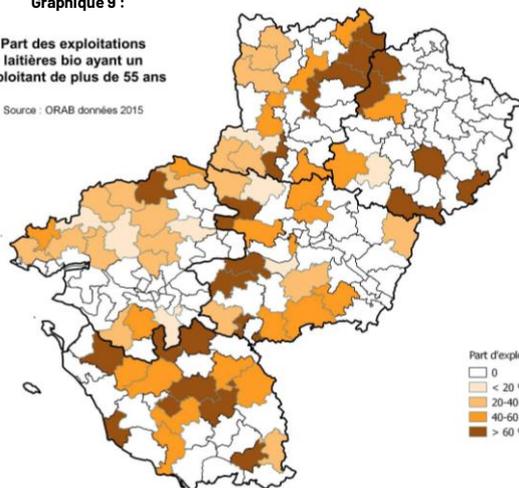


**Graphique 9 :**

Part des exploitations laitières bio ayant un exploitant de plus de 55 ans

Source : ORAB données 2015

- 0
- < 20 %
- 20-40 %
- 40-60 %
- > 60 %



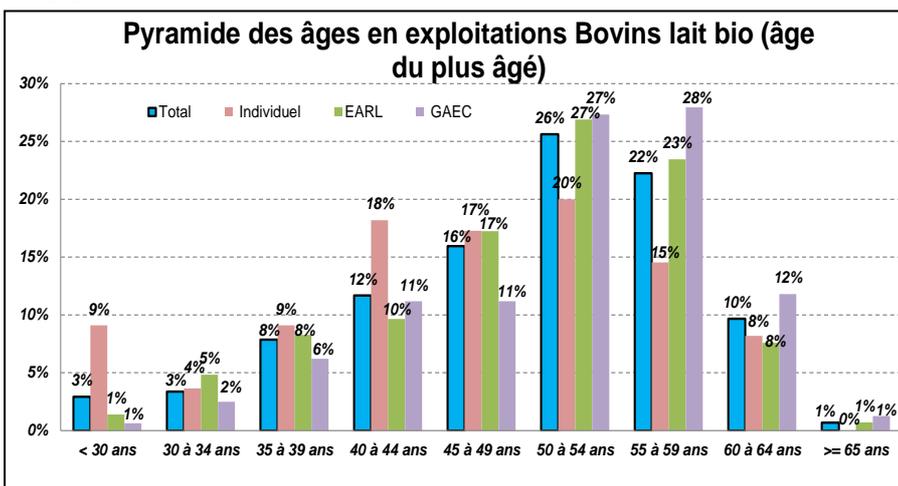
## La problématique de la transmission en élevages laitiers bio

### ❖ 1/3 des exploitations sujettes à un départ à la retraite dans les 7 ans

**1/3 des exploitations ayant plus de 15 VL bio connaîtront un départ à la retraite dans les 7 ans soit 150 exploitations.**

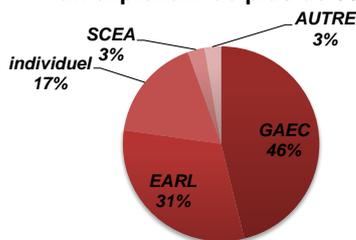
En lien avec ces départs, 35 % des volumes pourront potentiellement changer de main, soit 51 millions de litres. Parmi ces exploitations, 46 % sont des GAEC et ils représentent 57 % des volumes « en mouvement ».

Graphique 10 :



Les exploitations individuelles représentent 17 % des exploitations soumises à un départ à la retraite (5 millions de litres). Et 31 % sont des EARL et vendent 14 millions de litres. Les exploitations individuelles et EARL rassemblent la moitié des exploitations subissant un départ prochain à la retraite. Se pose alors la question de la transmission totale du site.

Graphique 11 : Statut juridique des exploitations laitières bio ayant un exploitant de plus de 55 ans



### ❖ 55 exploitations en transmission totale de leur site dans les 7 ans

En regardant plus précisément l'âge de tous les associés, il s'avère que :

- pour les 2/3 des exploitations individuelles et EARL qui connaîtront un départ dans les 7 ans, tous les actifs familiaux ont plus de 55 ans.
- pour 7 % des GAEC soumis à un départ à la retraite dans les 7 ans, tous les associés ont plus de 55 ans.

Ainsi, pour 55 exploitations laitières bio, la transmission totale du site est en jeu dans les 7 ans à venir.

### ❖ Un potentiel de 200 installations ou emplois dans les 7 ans

Le nombre d'éleveurs ayant plus de 55 ans avoisine les 200 en Pays de la Loire soit un potentiel d'environ 30 installations ou emplois par an.

	Nombre d'agriculteurs de plus de 55 ans
GAEC	91
EARL	69
individuel	43
Autres	9

### ❖ Une problématique qui diffère selon les systèmes

Les exploitations avec séchage en grange comptent les exploitants les plus jeunes. Seules 22 % de ces exploitations seront soumises à un départ à la retraite dans les 7 ans. Et pour les 2/3 d'entre elles, ce sont des GAEC. A contrario, 34 % des systèmes les plus herbagers seront confrontés à un départ à la retraite d'ici 7 ans. Les 2/3 sont des exploitations individuelles et EARL.

**Ce sont les systèmes les moins herbagers qui connaîtront le plus de départs à la retraite (39 % des exploitations).** Près de la moitié sont des EARL ou des exploitations

individuelles.

### ❖ Des effets géographiques pour les départs à la retraite

En valeur absolue, c'est sans grande surprise la Loire-Atlantique qui recense le plus d'exploitations avec un exploitant de plus de 55 ans. En valeur relative, le Nord-Est de la Mayenne et le Nord de la Vendée apparaissent les plus affectés par les départs (Voir graphique 9, page précédente).

## EN RESUME

- Au minimum 700 exploitations laitières en AB en 2018. Plutôt en sociétés.
- Une répartition hétérogène au niveau des Pays de la Loire avec des bassins dynamiques.
- Une diversité de systèmes offrant un panel de projets possibles.
- Une part de salariat importante dans les élevages
- 1/3 des élevages confrontés à la transmission dans les 7 ans à venir, avec au moins un associé > 55 ans
- Un potentiel de 200 installations ou emplois dans les 7 ans.
- Environ 75 exploitations EARL et Individuel concernées.
- Plutôt des remplacements d'associés en GAEC dans les fermes avec séchage.
- Plutôt des transmissions totales d'élevages individuels ou EARL en élevages tout herbe.
- Un très fort pourcentage d'exploitations concernées dans le Nord Est de la Mayenne et le Nord Vendée.

Rédactrice : Christine GOSCIANSKI, Chargée d'études Economie et Prospective, Chambres d'agriculture des Pays de la Loire

## Pour de plus amples renseignements

Jean-Claude HUCHON - Chambre agriculture - Tél 02 53 46 60 01- [jean-claude.huchon@pl.chambagri.fr](mailto:jean-claude.huchon@pl.chambagri.fr)

Réalisation et diffusion



Financements

